



Services consulaires

Voyager avec des enfants

Lorsque vous voyagez avec des enfants, assurez-vous de prendre les dispositions suivantes pour assurer un voyage sécuritaire et réussi.



[Voyage.gc.ca](https://voyage.gc.ca)

Nous recommandons fortement qu'un enfant de moins de 18 ans voyageant seul ou accompagné d'un seul parent soit muni d'une lettre de consentement prouvant qu'il a la permission de voyager à l'étranger. L'enfant devrait avoir sur lui une lettre remplie par chaque personne ou chaque organisme qui détient les droits de garde ou de tutelle, ou l'autorité parentale (au Québec seulement). Nous vous conseillons de faire certifier la lettre ou d'y faire apposer un tampon ou un sceau par un représentant officiel autorisé à faire prêter serment ou à recevoir une déclaration solennelle (par exemple un commissaire à l'assermentation, un notaire ou un avocat), afin que la validité de la lettre ne soit pas mise en doute. Vous trouverez un modèle de lettre de consentement au verso de ce document, ou à l'adresse voyage.gc.ca/lettre.

Tous les enfants ont besoin d'un passeport canadien valide pour voyager à l'étranger. Assurez-vous également d'avoir des pièces d'identité à l'appui, par exemple un certificat de naissance ou une carte de citoyenneté, pour vous-même et/ou pour l'enfant. Pour chaque pays que vous comptez visiter, vérifiez auprès de son ambassade ou de son consulat au Canada s'il y a d'autres conditions d'entrée ou d'autres documents requis, tels que des documents relatifs à un divorce, une ordonnance de garde d'un tribunal ou un certificat de décès (si l'un des parents est décédé). Ces documents vous aideront aussi à prouver votre citoyenneté, votre statut de résident et vos droits de garde à votre retour au Canada.

Assurez-vous que votre enfant ait sur lui un document permettant de l'identifier au cas où vous seriez séparés. Pour faciliter l'identification en cas d'urgence, apportez avec vous des photographies récentes de l'enfant.

Demandez conseil à un avocat si la garde de l'enfant risque de faire l'objet d'un différend pendant le voyage.

Les dispositions de garde établies au Canada ne sont pas forcément reconnues dans un autre pays. Dans certains cas, votre enfant ou vous-même risquez de ne plus pouvoir partir de ce pays. Consultez l'ambassade ou le consulat au Canada de chaque pays de destination avant de quitter pour l'étranger. Si vous avez des questions concernant la garde d'un enfant, adressez-vous aux Services consulaires.

Si votre enfant voyage seul, certaines compagnies aériennes peuvent l'escorter et veiller sur lui depuis son enregistrement jusqu'à son arrivée. Veuillez noter que les compagnies aériennes exigent qu'un parent ou un tuteur demeure à l'aéroport jusqu'au départ du vol. La personne qui accueille l'enfant à son arrivée doit présenter des documents d'identité et une autorisation. Assurez-vous de communiquer avec la compagnie aérienne afin de respecter toute autre politique qui pourrait être en vigueur.

Consultez un pédiatre au sujet de la meilleure façon de protéger la santé de votre enfant en voyage.

SERVICES CONSULAIRES

1-800-267-6788 (au Canada et aux États-Unis) ou
613-944-6788

ATS: 1-800-394-3472 (au Canada et aux États-Unis) ou
613-944-1310

voyage@international.gc.ca

voyage.gc.ca/enfant

Lettre de consentement pour un enfant voyageant à l'étranger

La lettre ci-dessous est un modèle fourni par Affaires étrangères et Commerce international Canada (www.voyage.gc.ca) et peut être adaptée à votre situation et à vos besoins particuliers.

À qui de droit,
Je / Nous,
suis / sommes
de
nom(s) complet(s)
la / les personne(s) / l'organisme légal(es) ayant :
• les droits de garde,
• les droits de tutelle, ou
• l'autorité parentale (seulement au Québec)

nom complet de l'enfant

Renseignements sur l'enfant

Date et lieu de naissance :
Numéro et date de délivrance du passeport :
Autorité émettrice :
jj / mm / aaaa lieu
numéro
jj / mm / aaaa
pays de délivrance du passeport

Renseignements sur la personne accompagnatrice

L'enfant susmentionné a mon / notre consentement pour voyager avec

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Numéro et date de délivrance du passeport :
Autorité émettrice :
nom complet de la personne accompagnatrice
jj / mm / aaaa lieu
numéro
jj / mm / aaaa
pays de délivrance du passeport

Coordonnées durant le voyage

Je donne mon consentement / Nous donnons notre consentement à ce que l'enfant susmentionné et la personne accompagnatrice puissent se rendre à l'endroit suivant :

Lieu :
pendant la période suivante
pour résider chez
à l'adresse suivante :
nom du pays étranger
date de départ et date de retour
nom complet de la personne avec qui l'enfant résidera à l'étranger
rue, ville
province ou état, pays
téléphone
télécopieur
Numéros de téléphone et de télécopieur :
Courriel :

Renseignements sur la / les personne(s) donnant son / leur consentement

Toute question concernant cette lettre de consentement peut être adressée à la personne / aux personnes / à l'organisme accordant son / leur consentement :

Nom(s) et prénom(s) :
Adresse :
rue, ville
province ou état, pays
téléphone
télécopieur
Numéros de téléphone et de télécopieur :
Courriel :

Signature(s) de la / des personnes donnant son / leur consentement

Signature du témoin

nom complet du témoin
signature du témoin
jj / mm / aaaa lieu

Signature de la personne accompagnatrice

Signature du témoin

signature de la personne accompagnatrice
jj / mm / aaaa lieu
nom complet du témoin
signature du témoin
jj / mm / aaaa lieu